

Bilan de la collecte des jouets et des pneus dans les recyparcs



10.190 jouets et 17.255 pneus
collectés dans les recyparcs :
Merci !

- Dans le cadre de son action de sensibilisation à la promotion de la réutilisation, Intradel se réjouit du succès rencontré par la collecte des jouets dans les recyparcs organisée le samedi 15 octobre dernier.



Vous avez fait preuve de grande générosité en répondant massivement à cet appel de solidarité lancé par les intercommunales wallonnes de gestion des déchets : sur l'ensemble de la wallonie, 46 690 jouets en bon état ont été récoltés, et sur la zone Intradel, pas moins de 10 190 jouets collectés.

Ces jouets vont pouvoir connaître une seconde vie en étant redistribués à des enfants défavorisés via les Centres Publics d'Action Sociale (C.P.A.S.) et autres associations locales.
Merci à tous pour votre participation !

- Du 25 au 29 octobre, Intradel offrait la possibilité de déposer vos pneus usés dans les recyparcs.

Cette action a permis la collecte de 17 255 pneus usés, soit 896 pneus de plus qu'en 2010.
Grâce à cette collecte, les pneus vont pouvoir intégrer une filière de traitement contrôlée et être recyclés notamment en revêtement de sol pour salle de sport.



Les médicaments périmés ou non utilisés ne sont pas collectés dans les recyparcs, ils sont récupérés par votre pharmacien !

Très régulièrement, nous sommes confrontés à des demandes d'usagers souhaitant déposer des médicaments périmés ou non utilisés dans les recyparcs. Cependant, ceux-ci sont soumis à une obligation de



reprise régie par un arrêté du Gouvernement Wallon depuis septembre 2010 qui recommande de se défaire de ces médicaments auprès des pharmaciens.

Le pharmacien est donc tenu de reprendre gratuitement tout médicament périmé ou non utilisé qui lui est présenté par le consommateur.

Un certain nombre de règles sont de rigueur lorsque vous rapportez vos médicaments périmés ou non utilisés comme par exemple les pilules, suppositoires et capsules non consommés dans leur blister ou encore les restes de pommades dans leur tube. Ces règles sont présentées dans un guide pratique de tri disponible chez votre pharmacien.

Pour plus d'informations,
surfez sur www.bonusage.be

INFORMATIONS

Horaire des recyparcs

Du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00
Samedi : de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00

Fermeture des recyparcs les 24 et 31 décembre 2011

Vous cherchez une information sur les recyparcs ? www.intradel.be
Recevez la **newsletter** du Parc'infos en envoyant votre adresse mail à info@intradel.be
Intradel, port de Herstal, pré Wigi - 4040 Herstal - 04/240.74.74

Le PARC'infos est imprimé sur un papier
100% recyclé avec des encres végétales.



PARC'infos

34

EDITO

Surveillez
votre boîte aux lettres :
LE CALENDRIER 2012
ARRIVE !



Faut-il encore présenter le calendrier Intradel ? En plus des dates de collectes des déchets ménagers, des infos - services proposées par votre commune ou encore des manifestations culturelles et sportives de votre localité, vous retrouverez des idées « au poil » pour mieux gérer vos déchets mais surtout pour vous aider à en produire moins. Réalisé en collaboration avec Fost Plus et les 72 communes partenaires d'Intradel, ce calendrier est distribué dans toutes les boîtes aux lettres en décembre et début janvier. Des exemplaires sont également disponibles auprès de votre administration communale.

Intradel vous souhaite
une **bonne année !**

Pour Noël, emballez « responsable » et faites un cadeau à la planète !



Un emballage écologique pour vos cadeaux de fin d'année ? C'est possible. Il suffit juste d'un peu d'imagination.

Conseils :

- Utilisez des chutes de tissus ou de papiers peints pour orner vos cadeaux.
- Pensez aux boîtes de chocolat, de biscuits ou encore de thé. En plus d'être un emballage original, elles protégeront vos cadeaux les plus fragiles.
- Évitez le papier collant. Fixer vos emballages avec des rubans ou bouts de ficelle récupérés. Si nécessaire, utilisez de la colle sans solvant.
- Les coloriages de vos enfants ou du papier journal agrémenté d'une touche de fantaisie feront parfaitement l'affaire pour exprimer votre créativité.

En suivant ces quelques conseils, vous évitez d'avoir recours aux papiers d'emballage non recyclables comme les papiers métallisés, pailletés ou encore plastifiés.

A vos sapins !



Comme chaque année beaucoup de communes organisent durant la première quinzaine de janvier une collecte en porte-à-porte de sapins naturels.

Les sapins récoltés sont recyclés en compost de qualité. Vous trouverez les dates de ramassage dans le calendrier d'Intradel. Vous avez également la possibilité de vous en défaire via les conteneurs à déchets verts des recyparcs.

Attention n'oubliez pas de bien enlever vos décorations qui vous seront utiles l'année prochaine !



Amélioration de la communication sur les conditions d'accès au recyparc

Dans le cadre des actions de prévention mises en place pour contrer les phénomènes d'agressions dans les recyparcs, deux nouveaux panneaux d'informations vont être placés à l'entrée de ces sites dès janvier 2012.

En effet, les conditions d'accès au recyparcs sont bien souvent source de conflits entre préposés et usagers. Bien que présentes dans la brochure « Le guide pratique des recyparcs », ces informations sur les conditions d'accès n'étaient pas visibles sur le site, au même titre que les panneaux reprenant le type de déchets collectés et placés devant les conteneurs. Et pourtant, le travail du préposé, en plus de faire respecter les consignes de tri, consiste également à veiller à l'application des règles d'exploitation du site et donc de veiller notamment à ce que chaque usager respecte strictement les conditions d'accès au recyparc. En l'absence d'une visibilité de ces conditions à l'entrée du site, les préposés avaient bien du mal à les imposer à certains usagers récalcitrants et se voyaient parfois confrontés à des situations conflictuelles.

En soutien au travail des préposés, les recyparcs d'Intradel vont être équipés de deux nouveaux panneaux dès janvier 2012.

Le **premier** reprendra clairement les **conditions d'accès** au recyparc :

- Accès uniquement sur présentation de la **carte Intradel** du ménage à chaque visite;
- Max. **1m³/jour** et 5 m³/semaine tous déchets confondus;
- Respect des **quotas annuels** de certains déchets;
- Les déchets sont **triés avant** l'arrivée au recyparc;
- Seuls les dépôts de courte durée sont autorisés **15' avant la fermeture**;
- **Priorité aux camions** qui vidangent les conteneurs;
- Récupération **interdite** de matériaux.

Le **second** reprendra le **règlement interne** au recyparc. Il sera placé sur le local des préposés.

Au moyen de ces deux nouveaux panneaux, nous espérons sensibiliser les usagers à l'importance du respect des règles de fonctionnement des recyparcs sans lesquelles ces lieux ne seraient pas l'outil de collecte n°1 d'Intradel.

Mise à l'honneur



C'est avec plaisir que nous avons appris la nomination de **madame Goller**, préposée au recyparc de Beyne-Heusay au **Prix Theroigne de Méricourt 2011**. Ce prix récompense une personnalité féminine active en Wallonie pour faire triompher les droits des femmes, l'égalité des genres et pour favoriser l'autonomie d'autres femmes.

Madame Goller, au travers de son combat personnel pour faire valoir ses compétences, a su, avec intelligence et force de caractère, s'imposer comme préposée dans un recyparc, poste majoritairement occupé par des hommes et très souvent sous considéré pour le service rendu à la population. Elle a su, avec ses collègues, créer une ambiance de travail empreinte de respect et de discipline garante d'un travail de qualité.

Cette nomination, nous la dédicacions aux 10 femmes parmi les 157 ouvriers affectés à l'exploitation des recyparcs. Une minorité réunie autour d'un même combat : la reconnaissance de leur savoir-faire, leurs compétences, leur droit au respect et à la dignité au même titre que les préposés hommes. Nous ne pouvons que les encourager dans ce sens !

Toute l'équipe se joint à la Direction d'Intradel afin de féliciter madame Goller pour sa nomination au Prix Theroigne de Méricourt 2011.

PREVENTION

Le guide du réemploi

Du 19 au 27 novembre 2011 dernier, s'est déroulée la semaine européenne de la prévention des déchets. Son objectif était de sensibiliser les citoyens sur leurs comportements de consommateur et d'inciter les acteurs locaux à mener des actions concrètes en vue de réduire la production de déchets.

Intradel a profité de cette occasion pour rééditer le **guide du réemploi** : brochure qui offre de nombreuses

solutions aux citoyens pour prolonger la durée de vie d'un objet et ainsi diminuer la production de déchets.

Vous souhaitez vendre, échanger ou acheter un objet qui pourrait encore servir ? Consultez le guide du réemploi, vous trouverez la solution pour de nombreux matériels : puériculture, informatique et bureau, jeux et jouets, jardin et terrasse, électroménagers, mobiliers, mode et accessoires, outils et bri-

colage, tv audio et vidéo, sports et vélos, maison, loisirs créatifs, livres et BD, musiques et instruments, arts et antiquités.

Le « Guide du réemploi » est disponible gratuitement dans les 72 CPAS que compte la zone Intradel ou sur simple demande au 04/240 74 74

Le guide du réemploi est également consultable sur : www.intradel.be

